



**Les ministres néerlandais de l'Intérieur et de la Défense étaient sur la sellette mardi après avoir révélé que les services secrets néerlandais, et non la NSA comme précédemment affirmé, avaient récolté les métadonnées d'environ 1,8 million de communications téléphoniques.**

Alors que la presse évoquait mardi de possibles démissions, le ministre de l'Intérieur Ronald Plasterk et la ministre de la Défense Jeanine Hennis devaient répondre dans l'après-midi aux nombreuses questions des parlementaires sur le sujet.

Après ce débat public qui s'annonce «épicé», selon les médias, les deux partis de la majorité, travaillistes et libéraux, devront «décider s'ils laissent M. Plasterk et Mme Hennis s'en sortir», affirme le quotidien de centre-gauche De Volkskrant.

Réagissant à un article du quotidien allemand De Spiegel, qui affirmait que 1,8 million de communications avaient été surveillées en décembre 2012 aux Pays-Bas par l'agence nationale de sécurité américaine NSA, M. Plasterk avait affirmé fin octobre que de telles écoutes n'étaient pas du fait des services secrets néerlandais.

Pourtant, le 4 février, soit quelque trois mois plus tard, M. Plasterk et Mme Hennis ont indiqué le contraire dans une lettre au Parlement.

Les métadonnées ont été récoltées par un département des services secrets néerlandais «dans le cadre de la loi sur la lutte antiterroriste et des opérations militaires à l'étranger» puis partagées avec la NSA après expurgation des numéros néerlandais, expliquent-ils.

Les métadonnées, soit la durée, l'heure et le nombre d'appels, selon le ministre, concernent des appels vers ou depuis l'étranger, et non des communications entre numéros néerlandais. Elles ont été interceptées par satellite.

Bon nombre de députés sont en outre irrités par le fait que les deux ministres ont admis avoir pris connaissance dès le 22 novembre que les écoutes avaient été réalisées par les Néerlandais et non les Américains.

Les deux ministres affirment avoir alors gardé le silence «dans l'intérêt de l'État», mais avoir revu leur position récemment à la lumière d'une plainte devant la justice d'un collectif de citoyens appelé «Citoyens contre Plasterk».

Cette plainte porte sur l'utilisation par les Pays-Bas de données récoltées par des services secrets étrangers.

**Source du texte : [LAPRESSE.CA](http://LAPRESSE.CA)**